

Projet social 2022 2025

MJC CL₂V, est une maison...



**... pour être
acteur et solidaire**
Pouvoir d'agir
par une citoyenneté
solidaire



**... dont les habitants
contribuent à faire
vivre le territoire**
Relation
entre les habitants
et leur territoire



**... pour
le bien-être**
Épanouissement
de chacun



**... pour apprendre,
échanger,
transmettre**
Éducation par
tous et pour tous



**La maison
de vos projets**

Table des matières

Un projet, des valeurs.....	2
Contexte et démarche.....	3
Diagnostic partagé.....	6
I. Introduction.....	6
Des principes.....	6
Les étapes du diagnostic.....	8
la méthode utilisée.....	8
Rappel des différentes phases de la démarche.....	9
Diagnostic territorial : les indicateurs pertinents dans le cadre de notre démarche de projet.....	10
Cartographie des services et équipements.....	11
Synthèse	12
Données froides.....	12
Ce que disent les habitants de leur quartier.....	12
Ce que disent les partenaires.....	14
Synthèse générale.....	14
Les axes d'intervention prioritaires.....	16
Les fiches projets :.....	16
Annexes :.....	27

Introduction générale

Un projet, des valeurs

La MJC CL2V est une association loi 1901 et à ce titre un espace d'initiative et de participation pour les habitants du quartier. Gérée et animée par ses adhérents et soutenue par des professionnels, la finalité de son projet associatif est :

« Offrir à chacun, la possibilité de prendre conscience de ses aptitudes, de développer sa personnalité, et de se préparer à devenir un citoyen actif et responsable » - Extrait des statuts de la MJC CL2V issu du mouvement des MJC.

Il se aussi réfère à la charte fédérale des centres sociaux et socio-culturels en se plaçant dans le mouvement de l'éducation populaire.

Enfin, il s'inscrit dans les objectifs co-construits avec les deux villes sur lesquelles se trouve notre territoire, Bordeaux et Mérignac avec lesquelles une convention tri-partite a été signée le 15 janvier 2019.

Ainsi les 3 dimensions de la vie sociale qui ont besoin d'être articulées entre elles afin de mieux répondre aux besoins de chacun sont présentes :

- L'individu,
- Le groupe (formel ou informel),
- La cité, au sens grec du terme, la « polis », l'espace où les hommes sont ensemble où l'on agit comme citoyen.

Cette dernière étant un élément de la plus-value sociale qu'apporte les structures d'animation de la vie sociale comme la nôtre.

Notre association s'inscrit donc pleinement dans les finalités définies par la circulaire AVS de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales du 20 juin 2012.

Elle a, pour objet d'être un lieu de proximité à vocation globale, familiale, intergénérationnelle. C'est une association qui défend : la dignité humaine, la solidarité, la démocratie telles que proclamées par la charte fédérale des centres sociaux et socio-culturels adoptée en 2000. Tout comme elle promeut la laïcité, la neutralité, la mixité ainsi que la participation et le partenariat, comme principes qui fondent ses actions.

C'est en portant ces valeurs et principes que s'est déroulée la démarche de renouvellement de l'agrément centre social et que son projet s'est construit.

Contexte et démarche

Impossible de ne pas évoquer la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID19, qui a impacté profondément, à la fois la démarche participative engagée par notre association et, les questionnements, enjeux et problématiques repérés par le travail autour de ce renouvellement d'agrément.

Toute l'équipe de la MJC CL2V s'est impliquée dans ce travail de renouvellement de l'agrément centre social. Il faut en particulier saluer le travail de la commission de suivi de l'agrément de la MJC CL2V, cheville ouvrière de ce projet et constituée de six bénévoles et de trois salariés de l'association.

1 ère partie : le monde d'avant

La commission de suivi de l'agrément de la MJC CL2V, s'est réunie une première fois le 6 juin 2019 pour préparer l'intégration de cette démarche à la nouvelle saison 2019/2020 qui allait s'ouvrir en septembre 2019.

Elle a préparé un planning prévisionnel de la démarche de renouvellement de l'agrément ainsi que la méthodologie de la démarche axée sur un travail partagé et concerté avec les adhérents de l'association, les habitants et les partenaires du territoire.

Un premier moment a été programmé pour le 28 juin 2019, « l'instant bénévole », qui était consacré au pouvoir d'agir des habitants. L'un des groupes bénévoles/habitants proposera la définition suivante :

« Nous usagers, habitants nous devenons acteurs ce qui permet, une ouverture vers les autres, d'apprendre, de se régénérer, d'évoluer, de partager, de donner, de recevoir, d'anticiper, de découvrir, de créer... », « Ca nous donne la liberté que de pouvoir agir », « Bravo à la MJC »

La seconde réunion a créé un planning prévisionnel (cf annexe), avec les différentes étapes à mettre en place à présenter et discuter au 1^{er} comité de pilotage prévu fin 2019.

Ce 1^{er} comité de pilotage du 19 décembre 2019 a validé la démarche méthodologique proposée ainsi que la zone de compétence. Il fait une modification de date pour le deuxième comité de pilotage pour tenir compte de la période de mai/ juin où se dérouleront les élections municipales.

Un comité de suivi fin janvier est chargé de coconstruire et/ou valider les outils proposés, ainsi que les périodes pour les mettre en place.

The poster features a stylized illustration of a woman in a blue work shirt and a red bandana with white polka dots, flexing her right bicep. The background is a bright yellow with radiating lines. Text on the poster includes: 'Temps des Bénévoles et son "Pouvoir d'Agir"', 'Vendredi 28 juin 18h00', 'Repas & animation musicale andalous.', 'Réponse souhaitée avant le 25 juin. Conjoints et enfants bienvenus.', and contact information for MJC CL2V.

MJC CL2V - Centre de Loisirs des Deux Villes
11 rue Erik Satie - 33 200 BORDEAUX
Tél. : 05 56 97 40 00 - Fax : 05 56 97 37 35
e-mail : accueil@mjccl2v.fr
Association Loi 1901 - Agréée Jeunesse et Éducation Populaire,
Centre social - Affiliée aux Fédérations des MJC et des Centres Sociaux

De janvier à mars se mèneront successivement :

- le bilan pour la dernière année qui viendra s'ajouter à ceux fait chaque année et présenté aux partenaires lors des assemblées générales.

- la réalisation de 142 questionnaires administrés face à face rencontres par 15 bénévoles et salariés de l'association, plus 105 questionnaires réalisés par internet auprès des adhérents.

- l'interrogation par un questionnaire spécifique des « acteurs du quartier » (associations, partenaires institutionnels...)- des réunions internes d'échanges avec les différents publics de l'association, enfants et jeunes, adultes-familles et senior.

Une soirée de retour du questionnaire auprès des habitants est prévue le vendredi 13 mars pour échanger avec eux sur les résultats et sur les éléments apportés par les questionnaires « acteurs du quartier ».



En parallèle à notre démarche de renouvellement, notre association participe à un travail collectif "formation-action" avec les 10 associations d'animation de Mérignac sur : « évaluer l'utilité sociale de son projet ». Menée par Hélène Duclos de « Transformation Associés » et sous la coordination de la fédération départementale des centres sociaux de la Gironde et l'union départementale des MJC de la Gironde, ce travail doit se dérouler de novembre 2019 à juin 2020. Bien que cette recherche action soit plus centré sur notre structure, des éléments d'analyse viendront compléter le travail de diagnostic réalisé avec les habitants et les partenaires.

2 ème partie : arrivée de la COVID 19

Mais avec l'annonce, le jeudi 12 mars par le président de la république, de la fermeture des écoles à partir du lundi 16 mars. De nombreuses personnes inscrites à la soirée de retours et échanges sur les résultats des questionnaires nous ont informé de leur absence à la réunion du 13 mars, et quasiment toutes celles que nous avons appelées pour faire le point de la mobilisation possible nous ont annoncé leur non venue.

Cette réunion s'est tout de même tenue, mais en petit comité. A partir de cette date il a fallu se réinventer pour continuer à coconstruire le projet social.

Après la période du 1^{er} confinement, nous avons attendu les annonces de la CAF pour savoir ce qu'il advenait du processus de renouvellement de l'agrément.

Consultation par mail des membres du comité de pilotage pour validation d'un nouveau calendrier et une démarche impactée par les mesures sanitaires.

La commission de suivi de la MJC CL2V a donc proposé un nouveau calendrier pour 2021 et imaginé plusieurs pistes pour continuer à coconstruire autant que possible avec les habitants,

malgré les multiples variations des contraintes sanitaires imposées tant au public qu'à nos structures d'animation. Les partenaires ont reçu et validé ce nouveau calendrier.

En février et mars nous avons mené des interviews auprès des jeunes en allant à leur rencontre sur les espaces publics (parc de Bourran, stade du Jard, parc de l'orée des 2 villes).

Le but était de compléter les informations qui semblaient manquer suite au questionnaire habitants mené en février 2020 et où cette tranche d'âge n'était pas assez représentée. 24 jeunes ont répondu aux 4 questions posées par les intervenant. Quelques jeunes ont aussi été interrogés par téléphone. De plus des questions ont été auprès d'habitants rencontrés lors de rendez-vous individuels.



Nous avons aussi interrogés les seniors par téléphone, dans la continuité des actions de liens téléphoniques mises en place pendant le 1^{er} confinement et maintenues auprès des seniors se sentant les plus isolés.

Nous avons aussi essayé de partager nos réflexions avec les habitants malgré les impossibilités de les réunir autour d'actions collectives.

Ainsi 2 animations dans le parc de l'orée des 2 villes ont été imaginées le jeudi 25 mars et le samedi 27 intitulées « sur le chemin ». Les bénévoles du groupe de la commission du

suivi se sont partagés ces 2 temps pour présenter aux habitants les pistes possibles du projet afin d'avoir leur avis et propositions.

L'assemblée générale de l'association a aussi constitué un moment d'échanges avec les habitants sur 4 questions autour des thèmes qui émergeaient du travail de diagnostic partagé.

1/ Pouvons-nous agir sur notre environnement ?

2/ Comment pouvons-nous participer à l'épanouissement de la jeunesse ?

3/ Quelle(s) action(s) solidaire(s) nous permettraient de lutter contre les précarités ?

4/ La lutte contre l'isolement concerne t'elle uniquement les seniors ?

La fête de la musique n'autorisait pas les regroupements à plus de 10 personnes. Mais nous avons toutefois profité de la déambulation d'un groupe de musique, organisée par la ville de Mérignac dans deux lieux du quartier, pour continuer à interroger les habitants sur la pertinence des axes pressentis. Nous les avons aussi sollicités pour connaître leur éventuelles propositions pour remédier à certains des points soulevés.

Diagnostic partagé

Ce travail a été réalisé en collaboration avec le cabinet IDES- Conseils

I. INTRODUCTION

Le diagnostic qui suit a été réalisé dans un contexte lié au renouvellement de l'agrément centre social. La démarche du diagnostic a été percutée par la crise sanitaire COVID19. La dynamique participative a été impactée par le confinement et à amener l'association à annuler certaines rencontres. En effet, l'enjeu pour nous d'un diagnostic de territoire est de parvenir à faire s'enrichir mutuellement les données quantitatives et qualitatives :

- Faire débattre les acteurs sur les données quantitatives les plus marquantes pour apprécier des écarts entre les représentations des personnes et les réalités statistiques.

Les enjeux sur lesquels s'orchestre ce projet s'articulent autour :

- D'un territoire en développement ;
- D'une population renouvelée ;
- De enjeux sociaux récurrents et qui se cristallisent.

DES PRINCIPES

Ce travail est pour nous l'occasion de revisiter les principes d'animation globale et d'éducation populaire. Cette démarche ne se décrète pas, mais elle se construit lors de la démarche de renouvellement du projet centre social et pour le développement social du territoire :

- ***Des interactions entre individus et groupes***

Le développement intervient tant au niveau de l'individu que du groupe et du territoire : il active les interactions pour produire une nouvelle dynamique territoriale. Il vise le bien-être de la personne et de la communauté.

- ***Des identités multiples***

Le développement se nourrit des identités, des cultures, des valeurs des individus, des groupes et plus globalement du territoire. Il renforce le sentiment d'appartenance à un territoire projet.

- ***Des échanges entre territoires vécus***

La démarche facilite la rencontre de différents territoires (communal, intercommunal, pays, agglomération, aire d'influence de l'association, zone de compétence de l'administration, espace vécu de l'individu, ...). Dans ce sens, le territoire est avant tout un espace de projets.

- ***Une approche globale***

C'est s'inscrire dans une approche globale qui associe les dimensions économiques, sociales et culturelles. La prédominance d'une dimension particulière n'est pas en contradiction avec le caractère global. L'enjeu est de rechercher un équilibre entre ces trois pôles en introduisant une plus grande mobilisation et expression des habitants.

- ***Une pédagogie pour la coopération***

C'est faire de la pédagogie en n'opposant pas, mais en faisant se rencontrer les acteurs économiques, politiques de la société civile, ayant des cultures et des espérances différentes pour travailler ensemble et constituer une communauté d'intérêts.

- ***Une valorisation des capacités***

L'animation prend appui sur les capacités des individus et des groupes et active les potentialités de chacun des acteurs pour mettre leurs compétences en cohérence et contribuer au devenir collectif.

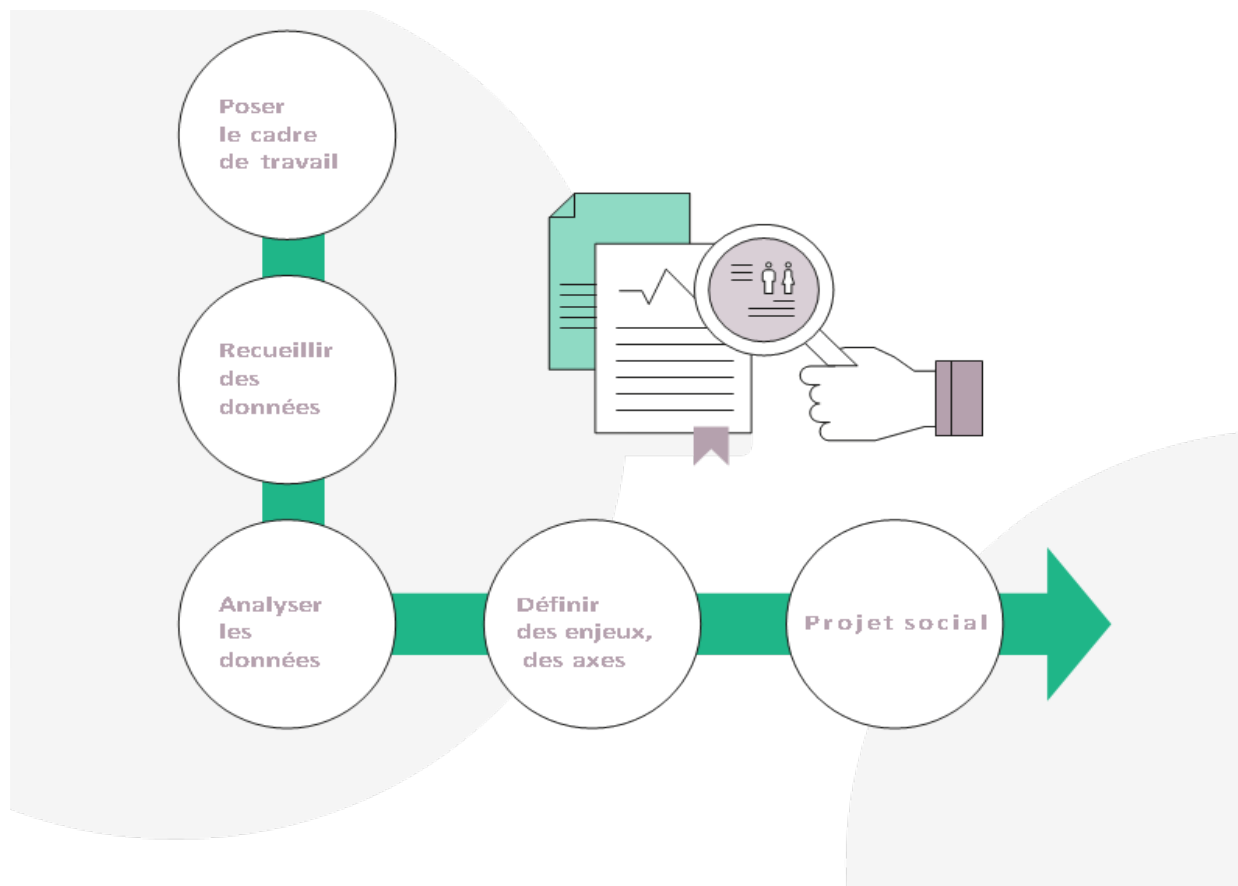
- ***Une projection dans le futur***

Le projet s'inscrit dans une démarche prospective : face aux conséquences des mutations sociales, les acteurs mobilisés analysent les différents systèmes, en dégagant des tendances, construisent des scénarios pour le futur et élaborent des stratégies adaptées au territoire.

- ***Un facteur d'émancipation***

Le projet est un processus qui combine pédagogie, animation, organisation et éducation. Il peut se décliner en étapes, du souhaitable en passant par le possible pour arriver au réalisable. Le projet n'est pas central, ce qui l'est, c'est la démarche commune discutée et raisonnée. En ce sens, les dispositifs ne sont que des outils au service du développement.

LES ÉTAPES DU DIAGNOSTIC



LA MÉTHODE UTILISÉE

La réalisation d'un diagnostic a conduit notre association à valider la démarche dans des instances de pilotage : Comité de pilotage du 19 décembre 2019

La méthode construite dans ce cadre a articulé plusieurs outils : recueil de données à travers des questionnaires, réunions avec les partenaires locaux, temps de travail formels et informels, bilans avec les bénévoles et rencontres d'habitants.

Étape 1 : démarche questionnaire

Recueil de données auprès des habitants (c.f. annexe 1) celui-ci visait à recueillir la perception et la connaissance du quartier qu'ont les habitants en mettant particulièrement en lumière les aspects de la vie de quartier. La démarche a été mise en œuvre par le bureau de l'association, les bénévoles et les professionnels accompagnés par un consultant du Cabinet IDES.

Étape 2 : Recueil données statistiques

Ce travail a permis d'actualiser notre connaissance du territoire à travers les éléments issus de l'analyse des Besoins Sociaux émanant de la ville de Mérignac, des données de la CAF de la Gironde et des données INSEE.

Étape 3 : Rencontres habitants et partenaires

Plusieurs rencontres ont été formalisées avec les partenaires du territoire afin de croiser nos regards et construire ensemble une vision partagée des problématiques de territoire. En raison de la crise sanitaire elles ont été souvent à distance et il a été plus compliqué d'avoir tous les partenaires eux aussi bien bousculés par toutes ces perturbations.

RAPPEL DES DIFFÉRENTES PHASES DE LA DÉMARCHE

- Phase 1 : Présentation d'une proposition de méthodologie de travail pour le prochain renouvellement de l'agrément au 1^{er} comité de pilotage déc 2019.
- Phase 2 : Mise au point des questionnaires et démarche d'enquête avec calendrier des différentes étapes
- Phase 3 : Validation des outils de recueil des données par le CA et les partenaires
- Phase 4 : Lancement de la démarche d'enquête
- Phase 5 : Recueil des données « habitants » en face à face par 13 bénévoles et 5 salariés
- Phase 6 : Recueil des données « usagers » via un questionnaire en ligne
- Phase 7 : Envoi des questionnaires « Acteurs du quartier » aux partenaires institutionnels et aux associations du quartier

- Interruption liée au 1^{er} confinement et à la priorisation pour la MJC CL2V et tous les partenaires d'un travail d'adaptation à de nouvelles contraintes et priorités de travail.

- Phase 8 : Échanges sur le diagnostic auprès d'adultes, de jeunes et de familles
- Phase 9 : Point de situation avec les membres du comité de pilotage du le 26 février 2021, pour validation d'un nouveau calendrier et échanges sur les premiers éléments analysés à partir des données froides et des enquêtes habitants et acteurs du territoire.
- Phase 10 : Synthèse & analyse des données « habitants », « usagers » et « partenaires »
- Phase 11 : Travail sur les problématiques et proposition d'axes de travail pour le nouveau projet social
- Phase 12 : Innovations pour rencontrer tous de même des habitants (« sur le chemin » ; AG, contacts téléphoniques, ...)

- Phase 13 : Réunions de travail du comité de suivi du 12 mai pour finaliser l'analyse et proposer des axes.
- Phase 14 : Validation du diagnostic partagé et des axes proposés par le comité de pilotage du 22 juin.
- Phase 15 : Validation du diagnostic partagé et des axes au CA du 28 juin.

LE TERRITOIRE D'INTERVENTION DU CENTRE SOCIAL

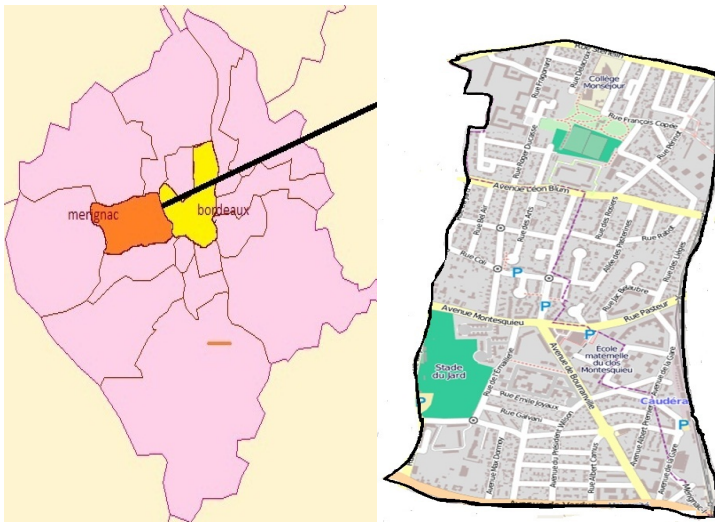
DIAGNOSTIC TERRITORIAL : LES INDICATEURS PERTINENTS DANS LE CADRE DE NOTRE DÉMARCHE DE PROJET

Les éléments suivants concernent notre zone d'intervention composée des quartiers de Bourran et Jard pour la commune de Mérignac et de Caudéran Lestonnat et Gare pour la commune de Bordeaux sans pour autant prétendre à l'exhaustivité, le diagnostic et son analyse porteront sur les indicateurs et données disponibles ressortant de l'Analyse des Besoins Sociaux menée par la Ville de Mérignac, des données transmises par la CAF de la Gironde et des données de l'INSEE la ville de Bordeaux.

Une première cartographie nous permet d'identifier les principales caractéristiques en matière d'habitat et d'équipements. Les iris concernant ce territoire zone d'intervention sont :

MÉRIGNAC	BORDEAUX
IRIS 501 (Le Jard)	IRIS 807 (Lestonnat-Monséjour 7)
IRIS 502 (Bourran)	IRIS 808 (Lestonnat-Monséjour 8)

▪



A. Cadrage global – données froides

La zone de compétence choisie est le territoire en proximité de la structure. Là où les habitants, usagers rentrent en contact, en relation, se parlent, se mettent en réseau, s'organisent collectivement.

La zone d'intervention de la MJC CL2 V poursuit son développement avec des constructions d'habitats collectifs de petite taille. La qualité de vie du territoire a été pensée dans un équilibre entre l'apport de populations nouvelles suffisantes pour l'émergence, au pied de la ligne de transport, des commerces de proximité.

CARTOGRAPHIE DES SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

Le tissu associatif, plutôt fort, repéré sur la zone d'intervention est aussi ce qui permet de la délimiter, On peut citer le Centre Social de Capeyron (Le Puzzle), l'Amicale Laïque de la Glacière pour Mérignac, et l'AGJA et le centre d'Animation Monséjour (agrée centre social) pour Bordeaux. Ces équipements de proximité dont la vocation n'est pas forcément la même proposent tout de même des services à la population qui se recourent avec les nôtres.

Ce territoire bordelais et mérignacais est structuré par des pôles rayonnants pour leur spécificité :

- À Bordeaux : l'ex gare SNCF, pole AGJA à venir, la place Mondésir et ses commerces, l'Intermarché et le groupe scolaire (Montesquieu), la cuisine centrale des 2 villes (SIVU).
- À Mérignac : les parcs (Bourran, l'Orée des 2 villes), le stade du Jard, l'école de Bourran, le

collège de Bourran, le centre commercial du Clos Montesquieu.

- Au centre de cette zone, se trouve la cité du Clos Montesquieu avec une résidence à cheval sur Bordeaux et Mérignac gérée par 2 bailleurs sociaux, Domofrance et Aquitanis, qui compte 720 logements et à côté de laquelle la structure est implantée.

Ce grand quartier est caractérisé par une géographie urbaine allant de l'habitat résidentiel individuel à l'habitat collectif privé et social.

SYNTHÈSE

DONNÉES FROIDES

- Population : (cf annexe
 - Un territoire qui augmente sa population + 8,9 %;
 - La part des 65 ans et plus reste importante et constante
 - Un taux de 30 ans à 64 ans très fort ;
 - Les 11/17 ans et les 0-5 ans sont dans la moyenne des communes.
- Familles / ménages
 - Le nombre familles est de 2604, soit une augmentation de 2,6%
 - La part des familles mono parentales est de 22% et reste stable.
 - Le nombre de ménage composé d'une seule personne est de 43%.
- Logements
 - La part des propriétaires diminue de 7 %
 - 11% des ménages habitent le territoire depuis moins 2 ans ;
 - Un nombre de constructions importantes qui semble altérer les relations sociales.
- Activité
 - Taux d'activité fort : il est de 78%
 - Taux de chômage relativement plus bas que la moyenne des 2 communes
 - Taux de chômage des jeunes reste fort
- Précarité
 - La part de population en situation de handicap importante et en augmentation +6,3 %

- La part d'allocataires dont les revenus sont constitués de plus de 50% de prestations sociales est en augmentation. (19,3 % contre 16,7 % en 2012)

Il ressort des données froides des éléments qui confortent les résultats du questionnaire :

- Les éléments de précarité sont en évolution en nombre.
- La part de ménages seuls est importante, ce qui pose la question de l'isolement.
- Le nombre jeunes de 18 à 25 ans est en augmentation avec un fort taux de chômage.

Il se dessine des enjeux sur les questions de :

- Précarité
- Isolement
- Jeunesse

CE QUE DISENT LES HABITANTS DE LEUR QUARTIER

L'analyse des 247 questionnaires ainsi que les rencontres organisées avec les habitants, tant bien que mal, pendant les périodes de restrictions sanitaires ont permis d'identifier la perception et les attentes des habitants.

- Les relations de voisinage sont satisfaisantes pour à peine un peu plus de la moitié des personnes interrogées.
- Il y a des attentes en matière de temps de rencontres et de temps conviviaux.
- Les parcs et le stade du Jard sont parmi les lieux les plus importants du quartier. Néanmoins un manque d'espaces verts et en particulier d'arbres est pointé.
- L'urbanisation semble arriver à son maximum supportable pour une ambiance « sereine » du quartier.
- L'augmentation de la perception de pauvreté de certains habitants est présente et renforcée avec la crise sanitaire.
- L'isolement s'est fortement aggravé avec la crise sanitaire.
- Des tensions existent avec certains jeunes, (en particulier un problème avec des commerçants).
- Des comportements d'addiction sur l'espace public sont constatés.

Voici un échantillon de ce qu'ils ont pu nous dire lors des questions ouvertes du questionnaire, ou lors des rencontres pour le retour sur les pistes d'axes à travailler.



- Sur l'enquête auprès des partenaires la thématique de l'isolement ressort en tête devant l'éducation/parentalité et la pauvreté/précarité.

- Des éléments de pauvreté/ précarité

- Les données de pauvreté et précarité augmentent. Un nombre croissant de recours aux colis alimentaires auprès des CCAS, associations de solidarité, relais des solidarités de Mérignac.
- Une augmentation des écarts entre les haut et les bas revenus.
- Des situations d'urgences en forte augmentation (personnes à la rue) ; augmentation des distributions des maraudes.

- Jeunesse et parentalité

- Des questionnements sur la jeunesse. Pack jeunesse en cours de développement sur la ville de Bordeaux.
- Des jeunes en décrochage complet repérés par les éducateurs de l'association du Prado. Des difficultés d'insertion pointés par la Mission locale.
- Des enfants « laissés » seuls en bas des immeubles. Des liens à continuer de renforcer avec le collège sur des situations d'enfants et familles « fragiles »

- Le partenariat

Nombre de partenaires soulignent que l'un des effets de la crise sanitaire a été de rendre encore plus indispensable la démarche de partenariat. Les temps de crise ont obligé et obligent encore à un travail ensemble encore plus poussé.

SYNTHÈSE GÉNÉRALE

Nous avons réalisé un bilan du projet social actuel début 2020. En nous appuyant sur nos bilans annuels et en particulier ceux conçus pour nos présentations lors des assemblées générales annuelles. Mais la crise sanitaire de mars 2020 a eu un impact sur toutes les actions que nous faisons et en a profondément modifiées beaucoup.

Nous avons donc refait ce bilan en 2021 à l'aune du choc qu'à constituer et que constitue encore cette crise.

Il est apparu à travers cette analyse un certain nombre de thèmes particulièrement prégnants dans ce que nous avons pu mesurer.

Sans en dresser une liste ordonnée en terme de priorités voici ce que nous avons repérés à ce moment :

Isolement, précarité, difficultés de la jeunesse, envie d'agir des habitants (conf 1), agir pour la planète, accès aux droits, fracture numérique, difficultés parentales renforcées, lien avec le suivi

scolaire distendu voire rompu, stress et détresse pour certains habitants, solidarités nouvelles ou renouvelées.

L'analyse des 2 sources : données froides + données chaudes (enquêtes et rencontres habitants et partenaires) en mars 2020 nous a permis de faire émerger 5 thématiques :

- Précarité/ pauvreté
- Environnement (écologie, protection de la nature)
- Isolement
- Jeunesse
- Accès aux droits/fracture numérique

Malheureusement la montée de l'inquiétude liée à la propagation du virus (covid19) et l'annonce par le président de la république du 1^{er} confinement ont rendu impossible le partage de cette analyse lors de la soirée de restitution avec les habitants prévue le vendredi 13 mars.

Avec la commission de suivi de la MJC CL2V nous avons donc, tout en partageant avec nos autres collègues des centres sociaux ou espaces de vie sociale nos grandes difficultés à contourner ces rassemblements impossibles de publics habitants, essayé de trouver d'autres moyens de confronter ces thématiques au regard des habitants. Ce que nous avons en partie fait comme le décrit notre paragraphe « Contexte et démarche » cf p4

En les partageant avec les partenaires lors de rencontres spécifiques ou lors de groupe de travail, cette commission poursuivant son travail d'analyse et de synthèse, a proposé et présenté au comité de suivi composé de nos partenaires, les éléments suivants pour en faire les axes de sa prochaine période d'agrément :

LES AXES D'INTERVENTION PRIORITAIRES.

FAVORISER LE POUVOIR D'AGIR ET LA SOLIDARITÉ DES HABITANTS POUR :

- 1/ Lutter contre la précarité, la pauvreté
- 2/ Prévenir l'isolement et favoriser l'accès aux droits
- 3/ Préserver l'environnement
- 4/ Accompagner les jeunes dans leur développement par l'éducation et l'accès à la culturelle
- 5/ Soutenir les familles, leur épanouissement et leur rôle de parents.

L'axe transversal est très important dans l'abord de ces 5 axes. Nous n'avons pas la prétention de résoudre tous les problèmes posés dans ces 5 thèmes, mais juste prendre place pour répondre à la volonté des habitants et favoriser la solidarité.

LES FICHES PROJETS :

Elles ont été élaborées par des petits groupes associant habitants et salariés travaillant chacun sur une thématique. Puis chaque fiche a été partagée chacune avec les autres groupes pour avoir un regard croisé et neuf sur l'axe et les objectifs généraux visés.

Déclinées en 4 ou 5 grandes actions qui sont elles-mêmes définies par des objectifs plus opérationnels. Ces grandes actions étant elles-mêmes divisées en deux catégories d'actions plus simples :

- Les actions à poursuivre.
- Les nouvelles actions.

Ces fiches projets et leurs grandes actions ont été présentées et discutées au comité de pilotage du 23 septembre 2021.

AXE 1 - Favoriser le pouvoir d’agir et la solidarité des habitants pour :		
Lutter contre la précarité, la pauvreté		
OBJECTIFS		
<ul style="list-style-type: none"> - Recenser les besoins dont nous font part les habitants et les accompagner - Aider à limiter le basculement dans la précarité - Développer et accompagner les nouvelles formes de solidarité - Lutter contre les représentations liées à la pauvreté et la précarité 		
ACTIONS/OBJECTIFS	Dont:	EVALUATION
Améliorer la fonction accueil orientation <ul style="list-style-type: none"> - Recenser les besoins dont nous font part les habitants et les accompagner - Renforcer/améliorer la fonction accueil - Faire repérer la MJC CL2V comme lieu ressource pour un accompagnement 	<u>Nouvelles actions :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Formation à l’accueil et à l’écoute - Recensement et partage d’une liste des acteurs et des actions de solidarités du territoire avec mise à jour régulière - Mise en place de créneau réservé aux accueils individuels <u>Actions à poursuivre :</u> <ul style="list-style-type: none"> -Travail transversal des fonctions accueil et référente adultes-familles - Mise en place des conditions les plus favorables à l’accueil, à l’expression et à l’écoute des habitants dits précaires (discrétion, lieu adapté, conduites à tenir, etc.) - Développement des outils d’échanges adaptés au public (téléphone, visio., numérique, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> -Nbre pers & jours formation -Création d'un guide repère -Nbre entretiens individuels -Enquête de satisfaction/utilité du Centre social -Outils de communication développés -Nbre de personnes orientées/accompagnées par type de besoins
prévenir le basculement dans la précarité <ul style="list-style-type: none"> - Identifier la problématique menant au basculement dans la précarité - Repérer les signes/alertes qui permettent d’accompagner une personne (famille) fragilisée pouvant basculer dans la précarité 	<u>Nouvelles actions :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Participation à des formations, séminaires sur la précarité ; - Partage des problématiques avec les partenaires concernés (logement, énergie, loisirs, scolarité, santé, etc.) ; - Sensibilisation des bénévoles, salariés et intervenants sur les signes d’alerte ; - Mise en place d’un protocole de veille et de prise en charge pour toute l’équipe, (doc écrit, conduite à tenir selon les situations) ; - Mise à profit des temps d’échanges collectifs pour le repérage de difficultés ; <u>Action à poursuivre :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de réponses adaptées à chaque 	<ul style="list-style-type: none"> -Nbre jours formations/séminaires -Création d'un conduite à tenir/protocole selon situation -Nbre réunion/actions partenaires sur précarité -Nombre de thématiques repérés de manière commune

	situation (orientation, aide administrative, aide de premières nécessité, etc.)	
<p>Soutenir les actions collectives solidaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer et accompagner les nouvelles formes de solidarité - Valoriser les initiatives des habitants - Lutter contre les représentations liées à la précarité 	<p><u>Nouvelles actions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'actions collectives de sensibilisation (économie, sociale, familiale, etc.) ; - Diffusion et partage des actions solidaires ; - Accompagner et mettre en œuvre de nouvelles actions solidaires (Kit rentrée scolaires, Bourse aux jouets, ...) - Utilisation des moyens de l'association pour aider les habitants dans leurs démarches solidaires <p><u>Actions à poursuivre :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le petit atelier ; Atelier cuisine ; Brigade antigaspi ; Zone de gratuité ; Les règles élémentaires ; Produits d'hygiène ; Parents mais pas Que ; Accompagnement à la scolarité (kit de rentrée) ; Réveillon solidaire ; Café séniors ; Français Langue d'Intégration ; Accueil d'associations ; ... - Accompagnement des habitants, des bénévoles et de la vie associative 	<ul style="list-style-type: none"> -Nbre d'actions et participants aux actions solidaires accompagnées ou soutenues par la MJC CL2V -Nbre de nouvelle forme d'actions -Nbre d'actions animés par des bénévoles/habitants - visibilité des actions solidaires
<p>Développer les partenariats autour des actions de lutte contre la précarité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer un réseau de partenaires pouvant répondre dans l'urgence ou à long terme - Utiliser davantage les dispositifs de droits communs 	<p><u>Nouvelles actions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérage des partenaires opérationnels et utilisation leurs compétences - Participation aux différentes réunions, instances des acteurs de lutte contre la précarité - Mise en place de conventions de partenariat - Participation aux différents réseaux des acteurs de lutte contre la précarité - Mise à jour des dispositifs de droit commun, et leur communication - Utilisation des dispositifs de droit commun et encouragement à leurs utilisations (pour aller vers l'autonomie) - Organisation d'ateliers permettant d'utiliser les dispositifs de droit commun <p><u>Actions à poursuivre :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation et contribution aux réflexions des politiques publiques 	<ul style="list-style-type: none"> -Nbre de réseaux et conventions autour de la lutte contre la précarité -Actions/outils d'informations sur les droits communs -Nbre de participation aux réflexions des acteurs publiques
<p>Développer la communication autour des questions de pauvreté et de précarité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre les représentations liées à la pauvreté et la précarité 	<p><u>Nouvelles actions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Affichage dans nos divers supports, communication, réunions de notre rôle d'acteur de lutte contre la précarité ; - Présence de la thématique de la pauvreté et la précarité dans nos manifestations et dans nos 	<ul style="list-style-type: none"> - Nbre de communication (support/action) autour de la précarité

<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la mixité des publics - Lutter contre l'auto-exclusion des personnes précaires où en passe de le devenir - Lever les tabous autour de la pauvreté et de la précarité - Favoriser l'implication dans les actions de solidarité 	<p>instances ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise place d'actions de témoignages ; - Réalisation d'un support de sensibilisation ; 	
--	--	--

AXE 2 - Favoriser le pouvoir d'agir et la solidarité des habitants pour :		
Prévenir l'isolement et favoriser l'accès aux droits		
OBJECTIFS		
<ul style="list-style-type: none"> - Repérer les personnes isolées, en particulier par un travail partenarial, mais aussi par l'attention des habitants et par la qualité de l'accueil. - Inciter les adultes à fréquenter et s'impliquer dans la structure, avec une attention particulière pour les personnes seules. - Valoriser et mobiliser le potentiel de compétences des habitants au service du projet et entretenir le lien avec les personnes qui s'engagent. - Donner aux habitants les moyens de connaître et d'exercer tous leurs droits. - Faciliter l'inclusion 		
ACTIONS/OBJECTIFS	Dont:	EVALUATION
Repérer et être repéré <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les personnes en difficultés tout en respectant leur souhait d'être aidé ou non - Améliorer et faire fonctionner le réseau partenarial; - informer et écouter par le contact direct à l'accueil ou lors de manifestations extérieures ou lors d'accompagnement. 	<u>Nouvelles actions :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Réseau de diffusion de l'information (personnes et lieux que fréquente le public visé) <u>Actions à poursuivre :</u> <ul style="list-style-type: none"> - MJC Hors les murs (actions dans les quartiers au plus près des habitants) ; - Poursuivre le partenariat avec les structures référentes du public senior 	<ul style="list-style-type: none"> - Nbre de lieux repérés et exploités -Nbre d'actions HLM -Nbre réunions/actions partenariats Séniors -Cf. accueil Axe 1 action 1 évaluation 6 -Nbre d'actions/communications isoléments et accès aux droits
Accompagnement des personnes en situation d'isolement <ul style="list-style-type: none"> - Permettre à des personnes se sentant isolées de créer du lien social. - Favoriser la pérennité du lien par la répétition des événements. - Avoir une vigilance particulière pour des personnes identifiées comme potentiellement « fragile » 	<u>Nouvelle action</u> <ul style="list-style-type: none"> - Liens téléphoniques réguliers (cf période Covid19 pour personnes « fragiles »); <u>Actions à poursuivre :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil d'ateliers culturels (handicapés/valides); - Manifestions culturelle fête et vie associative ; - Séjours, sorties, soirées ; - Sénior café ; - Français Langue d'Intégration 	<ul style="list-style-type: none"> -Nbre d'actions contribuant à lutter contre l'isolement -Nbre d'initiatives spécifiques de soutien aux personnes dites fragiles
Accompagnement des personnes dans leur accès aux droits <ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux habitants de connaître et d'accéder à tous les services et aides de droit commun. - Orienter les habitants vers les services (administrations ou associations) appropriés. 	<u>Nouvelle action</u> <ul style="list-style-type: none"> - Ateliers d'accès au numérique <u>Actions à poursuivre</u> <ul style="list-style-type: none"> - Permanence pour l'aide aux démarches administratives, CV, recherches informations ; - senior@teliernumériques ; - Permanences associatives à destination des 	<ul style="list-style-type: none"> - Nbre ateliers/personnes accès au numérique

<p>- Suivre et accompagner leurs parcours.</p>	<p>personnes en situation de handicap ; - Permanences partenaires ; - Relais vers partenaires ; - Français Langue d'Intégration ; - Point numérique CAF .fr</p>	
<p>Valorisation des engagements bénévoles quels qu'ils soient - Inciter des habitants à développer leur bulle sociale en facilitant leur implication dans l'association. - Permettre aux habitants d'expérimenter en leur confiant des missions sur divers événements. - Développer l'esprit d'ouverture et d'accueil des groupes déjà constitués. - Encourager les bénévoles à aller vers des actions de formation, et valoriser les compétences acquises.</p>	<p><u>Nouvelles actions :</u> - Sollicitation pour les événements ; - Multiplication des possibilités de tester (expériences d'actions possibles) <u>Actions à poursuivre :</u> - Manifestations culturelles, fêtes et vie associative ; - Échanges et transmissions intergénérationnels ; - Initiatives solidaires, échanges de savoir ; - Accompagnement à la scolarité ; - Accompagnement des habitants, des bénévoles et de la vie associative</p>	<p>- Mesure de l'évolution du bénévolat (nombre, typologie, temps, etc.) -Nbre de nouveaux bénévoles intégrant des groupes existants -Nbre de bénévoles formés</p>
<p>Lutte contre les discriminations - Prévenir les représentations et les préjugés - Favoriser les échanges au-delà des supposées appartenances catégorielles (de genre, d'âge, d'origine, handicap, de quartier, sous-quartier, etc.) - Sensibiliser les équipes « accueillantes » et accompagnantes</p>	<p><u>Actions à poursuivre :</u> - Formation ; - Temps d'échanges et d'expositions ; - Echanges de pratiques politiques d'accueil et d'inclusion - Procédures d'accueil et d'inclusion</p>	<p>-Mesures prises pour favoriser l'inclusion - Nbre d'actions de formations/temps d'échanges sur les discriminations</p>

AXE 3- Favoriser le pouvoir d'agir et la solidarité des habitants pour: Préserver l'environnement		
OBJECTIFS		
<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les habitants à ce sujet en s'appuyant sur les leviers possibles - Développer l'envie d'agir. - Accueillir et favoriser les projets et actions collectives ou individuelles pour renforcer l'écocitoyenneté des habitants. 		
ACTIONS/OBJECTIFS	Dont:	EVALUATION
Lutte contre les gaspillages <ul style="list-style-type: none"> - Epargner les ressources primaires, les matières premières épuisables ; - Faire faire des économies aux familles ; à l'association - Limiter les pollutions 	<u>Nouvelles actions :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Recyclage et réutilisation (ateliers objets recyclés) ; - Informations et recherches des filières de récupération et recyclage (radios médicales, huiles alimentaires ,...) <u>Actions à poursuivre :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Frigo zéro gaspi ; Brigade anti gaspi ; Zone de gratuité ; Compostage partagé ; Le petit atelier ; Boite à lire 	<ul style="list-style-type: none"> - Mesures prises concernant la limitation du gaspillage - Estimation des quantités recyclées/valorisées
Sensibilisation sur nos consommations et nos modes de consommation <ul style="list-style-type: none"> - Mieux informer les habitants aux problèmes liés à nos consommations (pollution, impacts sur les conditions de travail, inégalités, gaspillage des ressources, économies financières possibles, est-ce que consommer me rends toujours heureux ?....) - Faire prendre conscience de l'impact de ces consommations ou de leurs modalités. - Montrer l'exemple par nos comportements et achats à la MJC CL2V. - Informer sans juger, ni obliger (approche pédagogique). 	<u>Nouvelles actions :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Information pour un choix éclairé du consommateur : (les éco-gestes simples du quotidien, gestion des mails, stop pub, usage de l'eau,) - Information pour un choix éclairé du consommateur : consommation via internet (livraison, déplacements, déchets => montrer les coûts cachés, écologiques, sociaux, financiers) ; - Action auprès des enfants et des jeunes (3 ème temps accompagnement à la scolarité, ALSH, Fresque du climat) ; - Mise en place d'actions sur les mobilités ; <u>Actions à poursuivre :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Village éphémère : valorisation des actions éco-solidaires, Carnaval (esprit écologique) 	<ul style="list-style-type: none"> - Nbre d'actions d'information / sensibilisation
Découvrir des expériences existantes et s'en inspirer <ul style="list-style-type: none"> - Voir qu'ailleurs on sait faire. (diminue la peur de se lancer dans un projet). 	<u>Nouvelle actions</u> <ul style="list-style-type: none"> - Visiter des lieux alternatifs (recyclerie, maison éco citoyenne, Darwin,...) tiers lieux - Un répertoire des lieux, associations et sites internet à trouver ou créer, (inspirants ou que 	<ul style="list-style-type: none"> - Nbre de visites-conférences - Création d'un répertoire - Mesure de l'impact carbone de

<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas réinventer des bonnes pratiques existants ailleurs et les adapter à notre territoire. - Gagner du temps dans la mise en place de projet. - Développer l'ouverture d'esprit pour découvrir d'autres pratiques, cultures, façons de faire... 	<p>l'on peut imiter, visiter...);</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des conférences (Aller voir et/ou organiser) ; - Mettre le thème à la programmation des films au ciné2 villes + débats <p><u>Actions à poursuivre :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Politique d'achat de la MJC CL2V (0 plastique, 0 déchet, produits locaux-saison-non transformés, etc.) ; - Accueil d'AMAP ou autres associations 	<p>l'association et de son activité</p>
<p>Compréhension et apprentissage par la pratique</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'appuyer sur les aspects conviviaux du partage de pratiques pour apprendre. - Montrer qu'on peut pratiquer en s'amusant. - Faire concrètement des actions. - Permettre l'expérimentation car c'est ainsi qu'on s'approprie vraiment les questions et que l'on trouve des réponses. - Organiser la récurrence des actions pour un bon apprentissage. 	<p><u>Nouvelles actions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Atelier zéro déchets = apprendre à faire, faire découvrir (sac à vrac, éponges, support emballage...) - Atelier réparation vêtements - Défi 0 déchets (Bdx Métropole) ; - Participation à des opérations de collecte ; - Ateliers potagers (groupe investi et autonome) - Ateliers cuisine = apprendre, comprendre : saisonnalité, qualité, besoins nutritionnels, lecture des étiquettes, ... - Initier un groupe « comité d'habitants » sur les besoins, thématiques, à mettre en place. <p><u>Actions à poursuivre :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Ateliers FSM (Faire soi-même) : produits ménagers, cosmétiques, meubles palettes, etc., - Compostage partagé - Accompagnement des habitants, des bénévoles et de la vie associative 	<ul style="list-style-type: none"> - Nbre d'ateliers initiés/réalisés -Groupe d'habitant créé et initiatives prises -Actions poursuivies

AXE 4 - Favoriser le pouvoir d'agir et la solidarité des habitants pour :		
Accompagner les jeunes dans leur développement par l'éducation et l'accès à la culture		
OBJECTIFS		
<ul style="list-style-type: none"> - Donner aux jeunes les moyens de développer leurs potentiels et de découvrir leurs aptitudes en favorisant l'expérimentation. - Développer l'analyse et l'esprit critique des jeunes - Renforcer le principe de la coéducation - Favoriser l'engagement par un accompagnement structurant - Mettre en place les conditions de l'épanouissement individuel et collectif 		
ACTIONS/OBJECTIFS	Dont:	EVALUATION
Renforcer la posture d'écoute <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place les conditions de l'épanouissement individuel et collectif - Renforcer la confiance en soi et en l'adulte bienveillant - Faire repérer le centre social comme un lieu d'écoute et de médiation - Libérer la parole des jeunes - Favoriser l'inclusion des jeunes éloignés de cadres structurants - Renforcer la posture d'écoute de l'équipe 	<u>Nouvelles actions :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre les conditions (espace, temps, outils, humaines) pour la qualité de l'écoute individuelle du jeune ; - Mise en place de temps communs d'écoute collective de jeunes avec des méthodes d'expression libérant la parole ; - Participation à des formations à l'écoute active et l'écoute entre soi ; - Mise en place d'actions favorisant l'expression (danse, écriture, musique, théâtre, etc.) ; - Mise en place d'action de communication, d'aménagement d'espace, d'utilisation d'animations mettant en confiance les jeunes ; - Traduire en actions les besoins et envies des jeunes ; - Mise en place d'actions éducatives favorisant l'écoute mutuelle <u>Action à poursuivre :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Structuration de l'espace » où les jeunes s'organisent (commission jeunes) 	<ul style="list-style-type: none"> - Mesures prises pour développer et améliorer l'accueil - Enquête de satisfaction
Accompagner les parcours éducatifs et d'apprentissage <ul style="list-style-type: none"> - Donner aux jeunes les moyens de développer leurs potentiels et de découvrir leurs aptitudes en favorisant l'expérimentation. - Mettre en place les conditions de l'épanouissement individuel et collectif - Utiliser les outils de l'éducation populaire afin de compléter ou renforcer un parcours éducatif - Lutter contre l'échec et le décrochage scolaire - Favoriser les solidarités intergénérationnelles 	<u>Nouvelles actions :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Revisiter notre projet éducatif en associant les jeunes et les parents ; - S'inscrire dans des actions partenariales visant à lutter contre le décrochage scolaire et pour favoriser le parcours d'insertion sociale et professionnelle ; - S'inscrire dans des actions partenariales liés à l'information, l'orientation, la formation, les métiers ; - Mise en place d'actions de jeunes (les pairs) accompagnant ou formant d'autres jeunes ou adultes ; <u>Actions à poursuivre :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement à la scolarité ; - Action jeunesse (séjours, Web radio, MAO ...) ; - Ateliers jeunes - Développement de la qualité de l'accueil de l'accompagnement des stagiaires ; - Accompagnement à l'orientation, à l'insertion et à la formation 	<ul style="list-style-type: none"> - Ecriture du nouveau projet éducatif -Nbre d'actions partenariales autour des parcours -Bilan CLAS - Nbre/bilan stagiaires -Nbre d'accompagnement projet - individuel jeunes -Nbre d'actions intergénérationnelles et entre pairs

<p>Favoriser la découverte et l'expérimentation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Donner aux jeunes les moyens de développer leurs potentiels et de découvrir leurs aptitudes en favorisant l'expérimentation. - Mettre en place les conditions de l'épanouissement individuel et collectif - Développer l'analyse et l'esprit critique des jeunes - Permettre une ouverture sur le monde extérieur et de vivre des expériences structurantes 	<p><u>Nouvelles actions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement d'autres centres d'intérêts (échanges internationaux, langues, cultures, etc.) en utilisant /adaptant les outils des jeunes (numériques, réseaux sociaux, etc.); - Développement d'actions avec d'autres jeunes ou d'autres publics (seniors, porteurs de handicaps, MNA, etc.) favorisant la découverte et l'enrichissement de l'autre et par l'autre ; <p><u>Actions à poursuivre :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Action jeunesse : Mise en place d'activités/ateliers en continu sur une saison ou sous forme de stages, de sorties, de séjours divers (culture, sport, loisirs, territoires, etc.) ...); - Accueil de jeunes : S'inscrire dans des actions partenariales pour la découverte de passions ou métiers ; - Accueillir et accompagner les besoins d'expérimentations et de découvertes positives de jeunes (ex : radio, vidéo, spectacle, drone, culture scientifique, etc.) ; - Création de temps d'échanges entre jeunes afin de partager sur leurs expériences ou centres d'intérêts. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nbre d'actions de découverte et d'expérimentation - Nbre de temps de débats/échanges
<p>Favoriser toutes les formes d'engagement chez les jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Donner aux jeunes les moyens de développer leurs potentiels et de découvrir leurs aptitudes en favorisant l'expérimentation. - Développer l'analyse et l'esprit critique des jeunes - Favoriser l'engagement par un accompagnement structurant - Mettre en place les conditions de l'épanouissement individuel et collectif 	<p><u>Nouvelles actions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Affirmer une politique d'ouverture de toutes les formes d'engagements et les valoriser (ponctuels, courts, etc.) ; - Mise en place de moyens humains et matériels au profit des initiatives de jeunes ; - Faire participer au quotidien aux différentes tâches inhérentes à chaque action ; - Inscire et sensibiliser les jeunes dans un projet plus global que le seul pôle jeunesse (environnement, culture, seniors, pauvreté/précarité, etc.) ; - Mise en place des actions visant à accompagner les jeunes vers la prise de responsabilité et l'autonomie (commission jeunesse, instances associatives, projets longs termes) ; <p><u>Actions à poursuivre :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation de soirée, de sorties, de séjours faisant prendre des responsabilités partagées entre jeunes et les valoriser - Accompagnement des habitants, des bénévoles et de la vie associative 	<ul style="list-style-type: none"> - Nbre d'actions portées par des jeunes -Nbre d'actions où des jeunes participent -Nbre d'actions tournées vers les autres

AXE 5 - Favoriser le pouvoir d'agir et la solidarité des habitants pour : Soutenir les familles, leur épanouissement et leur rôle de parents		
OBJECTIFS		
<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les relations intra et extra familiales - Soutenir la parentalité et les réseaux d'entraide - Faciliter la conciliation vie familiale / vie sociale / vie professionnelle - Encourager les initiatives de parents et valoriser leur implication bénévole - Favoriser le bien être Alléger la pression des injonctions sociétales 		
ACTIONS/OBJECTIFS	Dont:	EVALUATION
En famille je veux aussi du bien être <ul style="list-style-type: none"> -Favoriser les relations intra et extra familiales -Faciliter la conciliation vie familiale/vie sociale/ vie professionnelle -Favoriser le bien-être -Alléger les poids des injonctions sociétales 	<u>Nouvelles actions :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier, repérer les besoins liés au bien-être ; - Organiser des temps (théâtre forum, ateliers, jeux, soirée, etc.) sur la thématique de la charge mentale ; - Mise en place d'ateliers « lâcher prise », relaxation, estime de soi, bien-être du corps, etc. ; - Mise en place d'ateliers et/ou accompagnement spécifiques favorisant l'insertion socio-professionnelle - Formation des équipes bénévoles et salariés sur la communication non violente <u>Actions à poursuivre :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Ateliers adultes (activités de maintien ou de remise en forme physique (Qi Gong, Sophrologie, Stretching, Pilates, Yoga, etc.) ; - Séjours, sorties, soirées de lien social : Organisation de sorties, week-end séjours culturels, de découverte et de dépaysement ; - Partenariat avec les structures référentes du public famille ; - Accompagnement en priorité des actions proposées par les familles ; 	<ul style="list-style-type: none"> -Nbre d'actions liées au bien-être des familles -Nbre d'action d'animation sur la thématique bien-être et charge mentale -Nbre de parents accompagnés vers l'insertion -Nbre de formation à l'éducation non violente -Nbre de nouvelles actions proposées par les familles
Favoriser l'égalité de l'accès aux droits des familles <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter la conciliation vie familiale/vie sociale/vie professionnelle - Favoriser l'accès aux loisirs et à la culture - Prévenir le basculement dans la précarité - Favoriser la mixité des publics - Favoriser l'égalité des chances 	<u>Nouvelle actions :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Répertorier les dispositifs de droit commun permettant un accès aux familles ; - Amélioration de la qualité de l'accueil des familles ; - Recensement et repérage des besoins les plus récurrents ; - Information, conseil, orientation et accompagnement vers les dispositifs de droit commun ; - Proposition de supports de communication adaptés aux familles (écrits, vidéo, numérique, 	<ul style="list-style-type: none"> -Cf AXE 1 Action 1 Eval 2 - AXE 2 Action 3 Eval 2 -Nbre d'accompagnement, orientation -Nbre de supports créés - Nbre d'actions partenariales autour de l'accès aux droits des familles -Données Statistiques des familles (mixité)

	<p>etc.) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'accompagnement spécifique et individuelle pour certaines familles (surendettement, séparation, emploi-formation, scolarité et éveil des enfants, bien-être, etc.) ; - Développement des actions partenariales autour de l'accès aux droits des familles ; <p><u>Actions à poursuivre :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Partenariat avec les structures référentes du public famille 	
--	---	--

<p>La parentalité au cœur des actions solidaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutenir la parentalité et les réseaux d'entraide - Faciliter la conciliation vie familiale/vie sociale/ vie professionnelle - Encourager les initiatives de parents et valoriser leur implication bénévole 	<p><u>Nouvelles actions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'accueil pour une qualité renforcée pour un.e meilleur.e accompagnement/ orientation ; - Accompagnement et soutien des propositions de parents pour un réseau d'entraide ; - Mise en place d'actions communes Pôle Jeunesse / pôle adulte-familles : « Parents d'ados » ; - Mise en place de retour/échanges d'expériences entre parents et structures «familles » ; - Facilitation de la mise à disposition des moyens (humains, matériel, administratifs) de l'association au profit d'initiatives de familles ; - Mise en place d'actions d'accompagnement/formation de parents s'engageant dans le bénévolat (ex : instances associatives, commission de fête, Parent mais pas que, FLI, etc.) ; - Mise en place d'une communication mettant en valeur les actions bénévoles des familles ; <p><u>Actions à poursuivre :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le projet des parents « Parents Mais Pas Que » ; - Accompagnement des habitants, des bénévoles et de la vie associative - Renforcement de la place des parents dans l'accompagnement à la scolarité ; - Ateliers parents enfant 	<ul style="list-style-type: none"> -Nbre d'actions solidaire autour de la parentalité -Mesures prises pour faciliter les réseaux d'entraide entre les familles -Nbre d'actions de communication/valorisation des actions familles -Nbre de formations/accompagnements de parents vers le bénévolat
<p>Les animations collectives</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les relations intra et extra familiales - Permettre l'accès aux loisirs et à la culture - Faciliter la conciliation vie familiale/vie sociale/ vie professionnelle 	<p><u>Nouvelle action :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'ateliers spécifiques (numérique, consommation) <p><u>Actions à poursuivre :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation de manifestations toute au long de l'année = Manifestations culturelles, fêtes et vie associative ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Nbre ateliers "numérique" "consommation" -Nbre d'ateliers spécifiques renouvelés -Nbre de manifestations collectives (nouvelles, renouvelées)

<ul style="list-style-type: none"> - Créer des vocations d'engagements dans des actions collectives - Répondre par la dynamique collectives à des besoins individuels 	<ul style="list-style-type: none"> - séjours, sorties, soirées de lien social « loisirs et culture » - Partenariat avec les structures référentes du public famille ; - Mise en place d'ateliers spécifiques (cuisine, bricolage, bien-être, budget, etc.) ; - Organisation de temps collectifs d'élaboration, de mise en place et d'évaluation d'actions collectives 	<ul style="list-style-type: none"> -Nbre de parents s'engageant dans des actions collectives
---	---	---

ANNEXES :

- 1/ Bilan projet social 2017 2021
- 2.1/ Planning renouvellement projet social
- 2.2 / nouveau planning 2021
- 3 /Questionnaire habitants «vie de quartier »
- 4/ Questionnaire « acteur du quartier »
- 5/ Carte de la zone de compétence (les 4 IRIS)
- 6/ Résultats du questionnaire « vie de quartier »
- 7/ Éléments chiffrés (données statistiques)
- 8/ MJC CL2V Utilité sociale
- 9/ Axes et fiches projet